



Conférence sur la Facilitation du transport aérien de l'OACI

DÉCLARATION ORALE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

(Présentée par Monsieur Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHÉ, Ministre des Transports)

- **Monsieur le Président de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation ;**
- **Mesdames et Messieurs les délégués ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

1. Au nom du Gouvernement de la République du Cameroun et au mien propre, je tiens à exprimer ma gratitude au Gouvernement qatari pour l'hospitalité qui m'a été réservée ainsi qu'à la délégation que je conduis à cette conférence de haut niveau sur la Facilitation du Transport aérien.
2. Mes remerciements vont également à l'endroit **Monsieur Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI** pour nous avoir conviés à ces travaux, lesquels interviennent au lendemain du forum régional pour la facilitation de l'OACI, dédié à l'Afrique et l'Océan indien que le Cameroun a abrité les 03 et 04 mars dernier à Yaoundé, sous le thème « **Ciel sans couture : une facilitation efficace pour un monde connecté** ».
3. Le choix porté sur le Cameroun pour accueillir cet événement témoigne de l'estime et de la reconnaissance de l'OACI envers notre pays, ainsi que de l'engagement résolu et de la contribution déterminante de l'Afrique dans la mise en œuvre des mesures de facilitation du Transport aérien.

4. Comme nous le savons tous, le transport aérien joue un rôle essentiel dans le développement de nos sociétés. Il stimule le commerce, favorise le tourisme et renforce l'intégration régionale et internationale.
5. Dans un contexte post-pandémique de reprise rapide du trafic aérien et de concurrence accrue, l'amélioration de la facilitation du transport aérien est devenue une priorité stratégique. Il est important de noter que l'OACI prévoit une croissance significative du transport aérien des passagers et de fret dans les années à venir. L'Afrique devrait être l'une des régions connaissant la plus forte expansion, aussi toute défaillance dans ce domaine limitera cette croissance et réduira son potentiel à stimuler le développement social et économique.
6. A cet effet, nous devons relever les défis majeurs tels que :
 - la simplification des procédures administratives pour les passagers, les équipages et les marchandises ;
 - la modernisation des infrastructures et équipements de nos plateformes aéroportuaires ;
 - l'adoption des nouvelles technologies pour optimiser la facilitation dans nos aéroports ;
 - l'harmonisation de nos réglementations avec les normes de l'OACI.
7. Ces défis impactent directement l'attractivité de nos aéroports, la compétitivité des compagnies aériennes et l'expérience des passagers.
8. Le Forum de Yaoundé qui a connu la présence d'environ 300 participants parmi lesquels des responsables du système de l'ONU (ONU, OMS, OACI, WACAF), de l'Union Africaine (CAFAC), des responsables des administrations et autorités en charge de l'aviation civile et de l'immigration, de la santé publique ainsi que des opérationnels des aéroports, et qui a bénéficié de l'accompagnement continu de **Monsieur Juan Carlos Salazar, Secrétaire général de l'OACI**, a été une belle opportunité pour échanger sur les défis actuels de la facilitation du transport aérien en Afrique.

9. Ce forum a permis à toutes les parties prenantes de développer une vision collective tendant à créer un espace aérien africain mieux connecté, plus inclusif et performant.
10. Il a mis en exergue le rôle crucial d'une aviation civile fluide et efficiente pour faciliter la communication et renforcer l'intégration régionale et internationale, en vue d'améliorer l'expérience de voyage pour tous les passagers. Les constats clés ci-après ont été faits durant ce forum:
11. La facilitation englobe de nombreux aspects divers mais complémentaires. Une approche coordonnée et stratégique est nécessaire pour garantir que tous les aspects de la facilitation soient correctement gérés et développés, afin d'assurer l'efficacité, d'améliorer le service et de renforcer la résilience face aux défis et aux situations d'urgence. Il a été démontré qu'une supervision et une coordination dédiées à la facilitation au niveau national permettent d'améliorer efficacement l'ensemble des programmes de facilitation.
12. La gestion des programmes de facilitation nécessite également une coopération entre plusieurs parties prenantes, impliquant aussi bien des organisations du secteur public que privé. L'apport d'autres acteurs est souvent précieux, par exemple la contribution de la société civile sur des sujets tels que l'accessibilité du transport aérien international.
13. L'application des meilleures pratiques en matière de facilitation reste inégale sur l'ensemble du continent africain. La collaboration et la coopération régionales et internationales doivent être renforcées afin d'assurer des capacités communes, une harmonisation des politiques et une amélioration de la coopération bilatérale et multilatérale, ce qui favorisera la connectivité régionale et mondiale.
14. La mise en œuvre des mesures conformément aux trois éléments du programme de facilitation de l'OACI – à savoir l'Annexe 9 (Facilitation), la stratégie TRIP et le Répertoire de Clés Publiques de l'OACI – permet de s'aligner sur les normes mondiales, d'améliorer l'interopérabilité globale des systèmes et outils techniques et de renforcer la sécurité transfrontalière, la

lutte contre la falsification des documents et la traite des personnes.

15. Un investissement proactif est indispensable. Tout au long du forum, les participants ont découvert notamment comme innovations, des solutions technologiques permettant d'améliorer l'expérience des passagers, des systèmes d'échange de données sur les passagers et de nouveaux outils facilitant l'accessibilité.

16. La nécessité de promouvoir une aviation plus inclusive, notamment en améliorant les services de transport aérien pour les personnes handicapées, a été relevée.

17. La modernisation des infrastructures aéroportuaires est également une priorité afin de répondre aux attentes des passagers et aux exigences actuelles du transport aérien. Le renforcement des dispositifs d'urgence sanitaire dans les aéroports apparaît tout aussi nécessaire pour assurer une meilleure résilience face aux crises de santé publique. Enfin, la mise en place de cadres dédiés à l'assistance des victimes d'accidents d'aviation et à l'accompagnement de leurs familles s'avère cruciale pour assurer une prise en charge efficace et humanisée en de telles circonstances.

18. L'établissement des Programmes Nationaux de Facilitation et la création de Comités Nationaux de Facilitation sont des mesures essentielles pour assurer une meilleure coordination et un suivi efficace des actions mises en œuvre.

- **Monsieur le Président de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation ;**
- **Mesdames et Messieurs les délégués ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

19. En prenant acte des conclusions du forum de Yaoundé, l'Afrique réaffirme son engagement à améliorer la facilitation du transport aérien, en mettant un accent particulier sur la sécurité, la coopération internationale et le développement des infrastructures.
20. Cependant, la réalisation des objectifs opérationnels évoqués nécessite impérativement la disponibilité de ressources humaines compétentes et spécialisées, en nombre suffisant, dans les divers domaines liés à la facilitation du transport aérien.
21. Aussi, tout en reconnaissant le rôle crucial de l'OACI dans la relance d'une aviation plus sûre, plus efficace, et en saluant les efforts tendant à promouvoir une aviation plus équitable à travers le programme « **No Country Left Behind** » et d'autres initiatives similaires, je voudrais au moment de clore mon propos plaider en faveur du soutien accru de l'OACI et de ses Etats membres pour le renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans la facilitation du transport aérien en Afrique.
22. Sur ce, je formule le vœu que les conclusions de cette conférence contribuent de manière significative au développement du transport aérien dans le monde.
23. Je vous remercie pour votre bien aimable attention !!!.